

Critères de recherche de stage en 2^{nde} Pro NJPF

Secteur paysage :

- entreprises : entretien et/ou création paysagère
- collectivités : avec un service espaces verts

Pour éviter de vous retrouver dans la difficulté de recherche de stage, vous trouverez un accord de stage, à faire remplir par le futur maître de stage, que vous ramènerez à la rentrée et remettrez au professeur principal, lors de votre prise en charge, afin d'établir par la suite la convention de stage.



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
LEGTA de ROANNE-CERVE-NOIRETABLE
CS 90023
42124- PERREUX-Cedex-
☎ 04-77-44-82-00 – Mel : legta.roanne@educagri.fr

ACCORD DE STAGE

à remettre à l'élève ou à adresser à l'adresse ci-dessus :

L'élève (Nom-Prénom)

devra effectuer son stage de 2nde Pro NJPF dans l'entreprise :

Du 22 février 2027 au 05 mars 2027

Du 21 juin 2027 au 02 juillet 2027

Coordonnées du maître de stage :

Dénomination commerciale :

Activité principale :

Adresse :

CP/Ville :

N° siret :

Adresse mél :

Tél portable : Tél fixe :

Compagnie d'assurance et n° d'assuré :

Nom Prénom du/de la directeur(trice) :

Nom Prénom du/de la tuteur(trice) (si différent) :

Cachet éventuel

Signature du professeur coordonnateur du stage

Observations :

.....

.....

Fait à Le

Le Maître de stage

(Nom-Prénom)

Signature :